Avril 2021 - n°6

VILLIERS Le Mag

L'édito

Chère Villermorinoise, Cher Villermorinois,

Même si le soleil a décidé de se faire de plus en plus présent en ce début du mois d'avril, c'est un troisième confinement que nous subissons, toujours en raison de la pandémie que notre pays traverse. Vous êtes nombreux à m'exprimer régulièrement votre désarroi et votre lassitude face à cette situation, dont nous espérons tous qu'elle prenne fin au plus vite.

Mais il est évident que la sécurité de toutes et tous est et restera la priorité de l'équipe municipale. Aussi, même si je partage votre impatience, je ne peux que vous inviter à la plus grande prudence et au strict respect des consignes sanitaires.

Tout comme nous l'avons fait en 2020, mon équipe et moi-même poursuivons notre travail quotidien au service de nos administrés. Avant de faire ici un point sur notre action, je tiens tout d'abord à remercier nos agents municipaux pour leur dévouement envers les Villermorinoises et les Villermorinois, ils ont fait preuve de persévérance pour obtenir des rendez-vous dans les centres de vaccination et croyez-moi, ce ne fut pas une tâche facile. Nous remercions aussi les élus qui ont participé à la gestion des transports de celles et ceux d'entre-vous qui ont été volontaires et prioritaires pour se faire vacciner.

Malgré ce contexte, mon équipe et moi-même restons mobilisés et nous continuons à respecter les engagements qui sont les nôtres et pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance lors de l'élection municipale de l'année dernière.

Je tiens aussi à évoquer ici notre église, un sujet qui tient particulièrement à cœur de beaucoup d'entre-vous. L'état catastrophique de sa toiture nous a contraint à prendre un arrêté de péril, pour des raisons de sécurité. Le montant des premiers travaux d'urgence s'élève à 61 311,07 HT, ce qui représente une somme importante pour les finances de notre commune. Mais, grâce à l'intervention de notre Députée Patricia Lemoine, que je tiens à remercier tout particulièrement, nous avons pu obtenir une subvention de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) de 80%, c'est-à-dire 49 049,00 € HT. Sans son intervention, il est évident que nous n'aurions certainement pas été en capacité de financer les réparations aussi rapidement...

Une autre bonne nouvelle, je suis heureuse de vous annoncer que nous avons obtenu 60% de subventions (32 324,09 €HT), pour l'installation d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite à l'école primaire. C'est une excellente nouvelle car, au-delà de l'obligation qui nous est faite en la matière, cette rampe d'accès permet de gommer les différences et démontre que la commune de Villiers-sur-Morin favorise l'inclusion. L'élève en situation de handicap est un élève comme les autres. Avec les aménagements et adaptations nécessaires, il doit avoir accès aux mêmes savoirs

Enfin, la sécurité des Villermorinois est une priorité pour l'équipe municipale, comme je l'avais annoncé pendant la campagne électorale. Les 19 caméras de vidéo-protection qui seront installées sur notre commune, et dont le plan d'installation a été longuement travaillé en collaboration avec la Gendarmerie Nationale, se voient attribuer également une subvention par la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 70% du montant total des travaux, soit 59 731,00 € HT.

Comme vous pouvez le constater, il est essentiel pour mon équipe, comme pour moi-même de tenir nos engagements tout en préservant les ressources financières de la commune. Gardons espoir que la situation sanitaire s'améliore au plus tôt et que nous puissions toutes et tous, « vivre comme avant »...

Prenez soin de vous.

Votre Maire,

Agnès Audoux

LOISIRS

En septembre dernier, le boulodrome du 26 ter rue de Picardie était finalisé. Nous sommes ravis de vous annoncer que le boulodrome est, dès à présent, accessible grâce à l'ouverture dans le mur d'enceinte et la pose d'un tourniquet pour les piétons et les poussettes.
Les cyclomoteurs ne sont pas autorisés dans l'enceinte du boulodrome. L'accès au site n'est pas conseillé dès la tombée la nuit, afin de limiter les nuisances pour le voisinage. Nous souhaitons laisser l'accès à ce site en plein air et nous comptons sur votre civisme pour respecter les gestes barrières, et appliquer toutes les consignes liées à la crise sanitaire (distanciation, lavage de main,etc.). Nous vous rappelons que le port du masque reste obligatoire dans le département, et donc dans l'ensemble de nos rues.

CULTURE

Nous avons appris le 20 janvier dernier, la mise aux enchères le 9 février suivant, d'une des 3 versions du Moulin Balle d'Amédée Servin.
La ville ne possède aucun tableau de cet artiste. La commission Culture et Patrimoine s'est réunie afin de discuter de l'intérêt pour la ville d'acquérir un tableau du «Maître de la vallée du Morin». Amédée Servin est un artiste majeur de l'histoire artistique de notre village, la commission a donc jugé opportun de tenter cette acquisition. Une délibération a été votée à la majorité lors du conseil municipal qui a eu lieu le 6 févier.

Les enchères en lignes ont eu lieu et nous avons remporté les enchères et le tableau est désormais la propriété de la ville pour un montant de 2232 euros (frais inclus) . Il nous semble important de participer à la sauvegarde de notre patrimoine. Nul doute qu'un jour, nous aurons l'opportunité de l'exposer avec les autres tableaux déjà acquis, dans notre village ou lors d'expositions sur le thème de la Vallée des peintres du Grand Morin.

BOITE A LIRE

Depuis de nombreux mois, nous travaillons sur la mise en place d'une boite à lire. Finalement l'un de nos administré a proposé d'en réaliser pour la commune. Nous allons donc associer les nouveaux élus du Conseil des enfants pour ce projet. Nous avons hâte de voir se réaliser ces petites boites qui apporteront de la culture dans nos foyers.

URBANISME

Service urbanisme : **nouveaux horaires** d'ouverture au public

A compter du 12 avril 2021, le service urbanisme sera ouvert :
- le lundi de 08H30 à 12H et de 14H à 16H30
- le mercredi de 08H30 à 12H et de 13H à 16H00
- le samedi de 09H à 12H

En dehors des horaires d'accueil au public, vous pouvez nous contacter par mail : mairiedevillierssurmorin@wanadoo.fr

PATRIMOINE

Notre église souffre depuis plusieurs années d'un manque d'entretien. Nous avons lancé au début de notre mandat, une étude pour la réfection de la toiture, et demandé une demande de subvention auprès de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local).

Mais dernièrement, une partie d'un angle du plafond s'est effondré, ce qui aurait pu être dramatique, mais fort heureusement, il n'y a pas eu de blessé à déplorer. Toutefois cette chute de plâtre nous a obligé à faire un arrêté de mise en péril et de prendre, le cœur serré, la décision de fermer notre belle église, pour la protection de tous.

Aujourd'hui nous sommes heureux de vous annoncer que notre demande de subvention a été accordée pour une partie des travaux et que nous allons donc pouvoir commencer ceux-ci afin que nous puissions rouvrir ce lieu cher aux fidèles et à tous les Villermorinois.

L'entreprise retenue est celle qui a pris en charge les derniers travaux qui ont eu lieu sur La Collegiale de Crécy la Chapelle, il s'agit d'une entrepise dédiée à la restauration de ce type d'ouvrage.

Suite à cet accident nous avons effectué une expertise complémentaire sur l'ensemble de la voute et fait deviser la réfection de celle-ci.

Dans la continuité nous allons préparer un nouveau dossier de demande de subvention afin de continuer la restauration de ce bâtiment qui mérite toute notre attention...

BUDGET

Notre budget a été voté le 13 avril 2021. Nous vous présentons un budget portant des projets qui nous tiennent à cœur, et que nous vous avions présenté dans les grandes lignes lors de la campagne municipale, tout en conservant la maitrise de nos coûts.

Notre budget se décompose en deux sections, fonctionnement et investissement.

FONCTIONNEMENT

Le total de nos recettes de fonctionnement s'élève à 2 510 003 €.

Nos recettes sont majoritairement composées des reports de nos excédents antérieurs (40%), des impôts directs et redevances (38%), et enfin des dotations et subventions (17%). Par conseil municipal du 13 avril 2021, il a été voté à la majorité le **maintien des taux d'imposition locaux, sans qu'aucune variation ne soit apportée.**

Le total de nos dépenses de fonctionnement s'élève à 2 510 003 €.

Nos dépenses sont composées de 34% de reversement à la section d'investissement, c'est-à-dire un transfert du budget de fonctionnement vers celui des investissements, rendu possible par une maitrise de nos coûts de fonctionnement au profit des investissements.

Viennent ensuite les charges à caractère général (30%), dans lesquelles nous avons prévus notamment les travaux de toiture, murs et plafond de notre église, que nous souhaitons pouvoir rouvrir au public rapidement. Nous avons prévu la réfection de plusieurs tombes de personnages historiques de Villiers, et la **réfection et l'entretien de plusieurs voiries.**

Les autres grands postes de dépenses comprennent les consommations énergétiques des différents bâtiments communaux (mairie, écoles, salles communales, ...), les achats de matériel destinés à la réalisation de petits travaux par nos agents techniques (pose de grillage autour du boulodrome, pose de grillage en remplacement de la palissade en bois de l'école maternelle, ...), les maintenances des différents appareils. Les dépenses liées à la **crise sanitaire** actuelle (achat de masque, notamment ceux distribués aux enfants de primaire, produits de désinfection, nébulisateurs pour les écoles, ...) figurent dans ces charges.

Les charges de personnel des différents agents (mairie, personnel extra-scolaires) s'élèvent à 25% de notre budget.

Les autres charges, intérêts des emprunts, reversements à la communauté d'agglomération se totalisent à 11% de notre budget.

INVESTISSEMENT

Le total de nos recettes d'investissement s'élève à 2 391 141 €.

Nos recettes sont majoritairement composées du reversement de la section de fonctionnement (35%), du report de nos excédents antérieurs (8%), de dotations fonds divers et réserves (20%), de subventions (8%), de cessions d'immeubles et terrains (12%), et de la souscription d'un nouvel emprunt (17%).

Le total de nos dépenses d'investissement s'élève à 2 391 141 €.

Certains de nos projets ont été entamés l'année passée, mais ont pris du retard du fait de la crise sanitaire. Nous souhaitons les finaliser cette année, tout en poursuivant nos efforts en portant de nouveaux projets pour notre village. Nous demanderons des **subventions** dès que cela sera possible. Nous en avons déjà obtenu pour la mise en place de la vidéoprotection et la création de la rampe PMR pour l'école primaire, et nous sommes en attente de retour sur d'autres dossiers.

Les postes d'immobilisations corporelles et d'immobilisations en cours (87%) comprennent les projets suivants : la fin de la réfection de la salle Germaine Vernillet (ex-salle AFR), des compléments d'aménagement de l'aire de jeux et du boulodrome, des travaux de climatisation et d'achat d'équipements pour les écoles (notamment ordinateurs et tableaux blancs numériques). Une création de parking devant l'aire de jeux est prévue, ainsi que le remplacement d'abri-bus. La commune s'est aussi dotée d'un **nouveau tracteur** en début d'année, en remplacement du précédent, devenu trop vieillissant.

Il y a également des investissements pour la sécurité de tous, avec la sécurisation des abords des écoles, la poursuite de l'installation de barrières pour lutter contre les dépôts sauvages, le changement d'extincteurs et le remplacement de lanternes, la mise en place de la **vidéoprotection**, la création d'une rampe d'accès PMR pour l'école primaire, et différentes études afin de lancer des projets sur les prochaines années.

Enfin, nous porterons cette année le **projet d'extension de la cantine actuelle**, avec l'acquisition du terrain nécessaire et les travaux de création. Le total de ce projet s'élève à 411K€, et nous souhaitons le faire financer par emprunt à hauteur de 400 K€. Les taux d'emprunt étant très bas actuellement, cela permettrait à la commune de ne pas se démunir de sa trésorerie pour les années futures, d'autant plus que plusieurs emprunts (concernant la construction de l'école maternelle et la cantine) se termineront d'ici 2 ans.

Le reversement à la communauté d'agglomération au titre du transfert de la compétence assainissement au 1er janvier 2020 s'élève quant à lui à 9% de notre budget.

Le remboursement de nos emprunts liés aux investissements passés et futurs représente 4% de nos dépenses.

Nous ne manquerons pas de vous faire part de l'avancement de tous ces projets dans nos prochains Mag, ainsi que sur les pages internet et Facebook de la ville, en toute transparence.

RENCONTRE AVEC

Le printemps est de retour à Villiers, les abeilles aussi ! Alors que le 20 mars sonnait l'arrivée du printemps, les abeilles ont quant à elles, repris la route des jardins et des fleurs. Les ruches, elles aussi, retrouvent leurs locataires qui au terme d'une quinzaine de jours, vont être capables de produire un miel de qualité ! À Villiers-sur-Morin, nous sommes partis à la rencontre de Monsieur Di Meo, apiculteur professionnel depuis 2 ans qui nous raconte comment est fabriqué le miel et nous parle des prédateurs d'abeilles.

S'il est professionnel depuis 2 ans, M. Di Méo est passionné par les ruches depuis 15 ans. Cette passion, il la tient de ses parents et plus particulièrement de son père dont il a hérité les ruches à Villiers-sur-Morin. Au départ, il ne possédait que 2 ruches. Plus tard, la famille s'est ensuite agrandie puisqu'il dénombre désormais 30 ruches, de grandes et petites colonies. Concernant celles-ci, M. Di Meo nous dévoile qu'elles peuvent y accueillir 66 000 abeilles, pour les grosses colonies et environ 40 000 pour les petites.

Villiers-sur-Morin est une terre favorable à la production de miel selon notre apiculteur : « Je sais que lorsque je fais mes essaims, c'est super parce qu'on a tous les champs. À Villiers-sur-Morin, il y a aussi beaucoup de bois. Les abeilles y vivent très bien ! », nous dévoile-t-il.
Dans cet environnement favorable à la production de miel, les abeilles pourront ainsi retrouver, durant le mois d'avril, à Villiers-sur-Morin, du colza dont les fleurs sont particulièrement appréciées par les abeilles.

C'est précisément lorsque le colza fleuri que le miel pourra être fait. Monsieur Di Meo nous raconte en détail, le processus de fabrication : « Dès qu'il (le colza) est là, on peut commencer à installer des housses qui vont servir à récolter le miel. Dès qu'elles sont pleines, en 15 jours environ, on les récupère pour les emmener dans une pièce. À ce moment-là, on extrait le miel à l'aide d'un extracteur », nous explique-t-il. Pour pouvoir déguster le miel, il faudra faire preuve de patience car, la dernière étape, après la récolte, consiste à laisser reposer le miel pendant une quinzaine de jours avant, finalement, de le mettre en pot.

Attention danger ! Le frelon asiatique arrive ! Si les abeilles vont pouvoir se régaler grâce aux fleurs de Villiers-sur-Morin et de ses alentours, elles devront aussi voir arriver l'un de leurs cauchemars : le frelon asiatique. Véritable danger pour les abeilles et leurs reines, le frelon asiatique terrorise les ruches lors de son retour, de mai jusqu'à octobre.

Tels de véritables chasseurs, ils attendent la sortie des abeilles pour les attraper et les dévorer un petit peu plus loin de la ruche. Certains d'entre eux peuvent aussi s'insérer à l'intérieur même des ruches. Pour ça, pas de panique, Monsieur Di Meo a la solution. Il a en effet installé des portes anti-frelon pour les empêcher de s'insérer.

Pour s'en débarrasser, rien de plus simple que les pièges selon Monsieur Di Méo qui révèle avoir mis en place, parmi ses 30 ruches, une « ruche piège » : « Comme un entonnoir, si le frelon rentre, il ne pourra plus ressortir. On lui met un appât avec de la cire pour l'attirer. On fait beaucoup des pièges à la bouteille avec un mélange de vin blanc, du sirop et un peu de bière et ils sont énormément attirés par ça », nous confie-t-il. Lorsqu'on lui demande s'il utilise des produits chimiques pour la récolte ou le traitement de ses ruches, M onsieur Di Meo est radical : « Ah non jamais. Tout est naturel », conclut-il.

VIE QUOTIDIENNE

La réalisation de l'aire de jeux dans le centre de notre village était attendue. Les familles avec leurs enfants ou les assistantes maternelles apprécient vraiment cette structure.

Suite à une dégradation qui a entrainé la fermeture de l'aire de jeux, nous tenons à rappeler les règles à respecter sur cette aire :

- Les jeux sont destinés aux enfants de 2 à 12 ans, sous la surveillance et la responsabilité d'un adulte

- Respecter les consignes des âges indiqués sur les jeux

- Les trottinettes, vélo et autres véhicules sont interdits

Nous rappelons aussi qu'un city est à la disposition des adolescents au 54 rue de la Picardie, et qu'ils peuvent profiter de cette structure.

La parole à l'opposition

Espace dédié à l'expression de l'opposition municipale élue au sein du Conseil de Villiers sur Morin. Ces textes et leur contenu sont publiés sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi sur la démocratie de proximité 27/02/2002)

Vous vous posez des questions sur les projets en cours de notre Commune, vous rencontrez des difficultés à obtenir des réponses à vos questions déposées en Mairie ? Les 4 élus de la minorité municipale sont à votre écoute et à votre disposition pour vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à les contacter et à les solliciter. Le numéro 3 de notre journal associatif « La Tribune Libre de Villiers » est en cours de rédaction et sera diffusé prochainement. Pour nous contacter : villiersautrement77580@gmail.com

ECOLES

CRISE SANITAIRE

Dans un contexte toujours aussi particulier et afin de soulager financièrement les familles, la commune a décidé d'offrir à nos enfants scolarisés 100 masques de protection chacun.

Nous avons commandé 300 boites de 50 masques pour les élèves de l'école primaire de notre village. Cette opération représente un montant total de 1053 euros TTC.

ECRAN INTERACTIF

Face à l'obsolescence du matériel informatique en place à l'école primaire Patrick Thermereau, la Mairie a proposé de nouveaux outils de travail aux enseignants. Nous avons assisté à une démonstration du produit avec le directeur de l'école et deux enseignants chez le fournisseur Easypitch. Cette présentation a permis de lever les doutes des enseignants ; les besoins et remarques de chacun ont pu être recoupés et ce nouveau système conviendra aussi bien à l'ergonomie d'enseignement qu'au confort des enfants.

Les TBI (Tableaux Blancs Interactifs) laisseront donc place aux ENI (Ecrans Interactifs). Ces nouveaux écrans dernière génération, sont notamment dotés d'un système anti-reflet et anti-lumière bleue pour la qualité visuelle de tous ; ils sont aussi plus écologiques et économiques.

Pour ce matériel largement plébiscité par l'Education Nationale depuis 2 ans, nous avons déposé une demande de subvention le mois dernier afin d'équiper 3 classes pilotes dans le cadre du Plan de relance sur la continuité pédagogique pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Merci aux intervenants pédagogiques, ainsi qu'à Mme Seita adjointe aux affaires scolaires et à M. Kopyc conseiller municipal et membre de la commission informatique, pour leur implication.

REMPLACEMENT DES ORDINATEURS A L'ÉCOLE PATRICK THÉMEREAU.

Suite au vol d'ordinateurs l'été dernier dans notre école, nous avons eu la chance d'avoir un heureux donateur : le service informatique des impôts de Noisiel avec l'intervention de M.Wable, a offert de nouveaux ordinateurs. Nous avons remis en service les ordinateurs de la classe de M. Guillou.

Encore un grand merci à M. Kopyc qui a aidé au nettoyage et à la mise en réseau de ceux-ci

SECURITE

Ralenti par la Covid 19, notre dossier pour la mise en place de la **vidéo surveillance** n'avait pu être finalisé par les instances compétentes de la préfecture l'année dernière et a du être relancé au début de cette année.

Après de nombreuses relances auprès des différents services, nous venons d'obtenir les accords pour la mise en place, ainsi que l'octroi d'une subvention de 70%.

Les travaux vont pouvoir, démarrer rapidement. Les dix neufs caméras prévues vont être installées sur notre commune à différents points stratégiques.

Nous vous rappelons que la vidéo surveillance consiste à conserver tous les enregistrements des caméras pendant quelques semaines. Les enregistrements peuvent ensuite être visionnés par les autorités compétentes, en fonction des besoins suite à des incivilités ou délits. Très bonne nouvelle, la mise en place de la vidéo surveillance va enfin voir le jour, pour la sécurité à tous.

POLICE MUNICIPALE

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau policier municipal. Il s'agit de Madame Leducq, qui était jusqu'ici responsable d'un service de Police Municipale. Elle est dotée d'un grand sens relationnel avec le public, elle est disponible, motivée et son expérience de 7 ans au service de la police municipale et de 10 ans dans la gendarmerie seront un réel atout pour notre commune. Elle a une forte vocation pour le service public et a à cœur de tenir son rôle avec une rigueur et un dynamisme sans faille. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village.

ESPACES VERTS

Depuis de nombreuses années, l'allée qui mène à la mairie était bordée d'hortensias. Les équipes en charge du fleurissement de la commune ont proposé de déplacer les hortensias pour les mettre sur le terrain du boulodrome, et de créer un parterre à base d'arbustes taillés, avec des gravillons de couleurs, pour apporter un peu de renouveau sur ces parterres. Nous les remercions pour cette belle initiative.

CONSEIL DES ENFANTS DE VILLIERS SUR MORIN

Avec quelques semaines de retard liées à la crise sanitaire, l'élection du Conseil des enfants a enfin pu se tenir.

Nos futurs conseillers et conseillères ont pu faire campagne du 8 mars au 12 mars 2021 : les affiches des candidats ont été apposées sur un panneau devant l'école et tout au long de la semaine, les enfants ont pu parler de leur programme en classe et échanger sur leurs idées auprès de leurs camarades d'école.

Les élections ont eu lieu le samedi 13 mars au matin, à la salle communale. Cette année, au vu des conditions sanitaires, les enfants n'ont pas pu tenir le bureau de vote mais pendant cette matinée, de nombreux enfants (candidats et non candidats) sont venus voter. Ils se sont rendus dans l'isoloir puis ils ont glissé leur bulletin dans l'urne. Ils ont pu comprendre comment s'organise un bureau de vote, et une carte d'électeur a été remise aux enfants.

Le dépouillement ainsi que les résultats ont eu lieu en huis clos en visioconférence, toujours en raison des conditions sanitaires.

Ce sont 12 enfants qui ont été élus !

La mise en place du Conseil s'est déroulé en plein air, au vu des conditions sanitaires actuelles, le samedi 27 mars.

Madame le maire, son adjointe et la déléguée aux affaires scolaires ont remis le kit d'électeur ainsi que leur écharpe aux nouveaux élus.

Félicitations à nos nouveaux conseillers et conseillères, nous leurs souhaitons beaucoup de réussite dans leurs futures missions !

TRAVAUX

ADDUCTION D'EAU ET BORNE INCENDIE

Les travaux rue de Bonnetin et sur le Hameau de Dainville ont démarré en avril. La durée des travaux va s'étaler sur environ trois mois. Il s'agit du remplacement et du redimensionnement des canalisations d'eau potable et de défense incendie.

Initiées par le syndicat de Villiers et Coutevroult, la gestion de ce projet a été reprise depuis le 1er Janvier 2020 par la CACPB (Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie) qui a désormais cette compétence.

Une circulation alternée est mise en place pour toute la durée des travaux, elle va rendre la circulation difficile sur ce secteur, mais ces travaux sont indispensables. Notre élu faisant notamment parti de la commission Eaux et Assainissement à la CACPB ne manquera pas de vous tenir au courant sur l'avancement des travaux sur la page internet et le site Facebook de la ville.

RÉFECTION DE LA D406

Après plusieurs interpellations auprès des services de la DDR77, la voirie partant du rond-point de Coutevroult jusqu'à la gare de Villiers Montbarbin devait être refaite cette année.

Ayant des réhabilitations à faire sur cet axe, nous avons préféré repousser ces travaux à l'année prochaine, afin de lancer des études notamment sur la traversée du cœur de village, sur la réfection des trottoirs (non pris en charge par le département) et sur la vérification de tous les réseaux.

Il est envisager «en remplacement» de réhabiliter la RD8, rue de Picardie, nous attendons d'en avoir la confirmation.

SALLE GERMAINE VERNILLET.

La salle Germaine Vernillet fait peau neuve, nous avons procédé à des travaux dans la salle ce mois-ci.

La réfection complète de la toiture a été réalisée avec l'ajout d'une isolation via la pose d'un film par-vapeur et de laine de roche afin de renforcer l'isolation thermique et phonique de la salle. Ces travaux sont complétés par la pose d'un faux plafond phonique muni de dalles leds pour l'éclairage.

L'électricité a entièrement été refaite aux normes afin d'accueillir les futurs animations et locations en toute sécurité. Des toilettes PMR (pour personne à mobilité réduite) ont été installées pour remplacer les précédentes vétustes.

Le mobilier et les équipements de la cuisine vont être remplacés afin de répondre à la demande des locataires.

Afin de finaliser la rénovation, nous organiserons un week-end peinture avec les élus et les bénévoles qui le souhaiteront.

Mairie de Villiers sur Morin
38 Rue de Paris 77580 Villiers-sur-Morin
Tél. : 01 64 63 46 50
E-Mail : mairiedevillierssurmorin@wanadoo.fr
Page facebook : facebook.com/villierssurmorin/

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Agnès AUDOUX, maire de Villiers sur Morin
COMITÉ DE RÉDACTION : Patricia ANGER, Agnès AUDOUX, Philippe AUDOUX, Caroline AULIAC, Patrice BOURGOIN, Stéphanie VIEUX.
PHOTOS : Christelle BOURGOIN, Mickaël MARTIN et DR.
CONCEPTION GRAPHIQUE : Stéphanie VIEUX

IMPRESSION : Les Ateliers Réunis - Lognes

Ne pas jeter sur la voie publique.